



Probleme avec proposition Banque de france

Par **ETOILE39**, le **01/02/2017** à **12:07**

Bonjour, après un gel de 24 mois et une proposition de plan qui a été refusé par le juge, la BDF me propose un PRP avec liquidation (vente de ma maison) alors que cette dernière est en viager avec usufruit de la rentière et que le montant du viager permet de payer la maison de retraite .. j ai refusé ne voyant pas comment je pourrais vendre une maison qui ne m'appartient pas... Que pouvez-vous me proposer la BDF maintenant? il me dise ne pas avoir de solution..et me force a signer le prp . merci pour votre réponse
Cordialement,

Par **amajuris**, le **01/02/2017** à **18:38**

bonjour, ainsi j'ai bien compris, la personne qui occupe le bien, reçoit la rente que vous lui versez mais elle n'est plus propriétaire car elle vous a vendu le bien, seule le paiement est à titre viager..dans ce cas, la maison appartient au débirentier donc à vous.
salutations